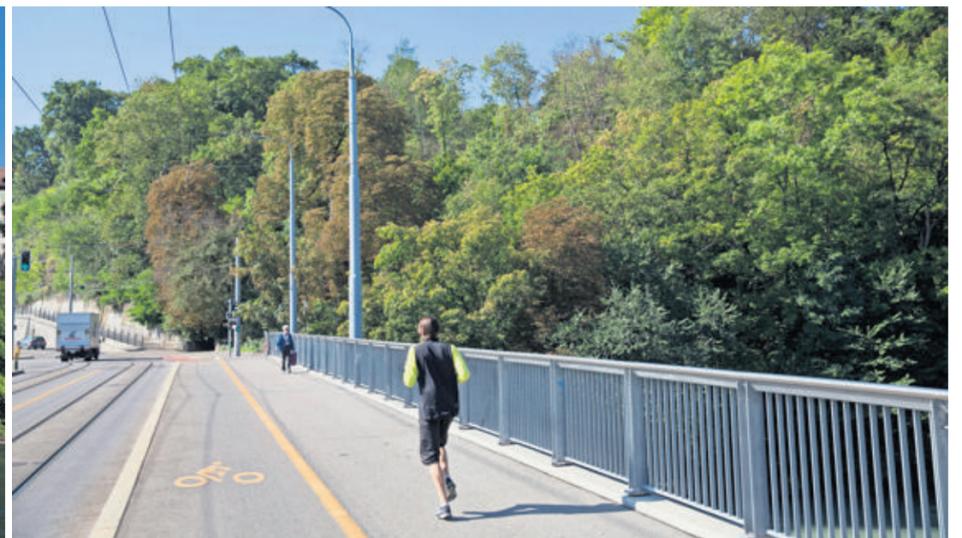


Gestion de la nature



Bois en ville
En haut à gauche, le sentier des Falaises. En haut à droite, le Bois-de-la-Bâtie. En bas à gauche, le Bois-des-Frères. En bas à droite, le Bout-du-Monde. OLIVIER VOGELSANG

Réparer les forêts urbaines

La ville de Genève compte 70 hectares d'espaces boisés, qu'elle souhaite remettre à neuf

Chloé Dethurens

C hute d'un micocoulier à deux pas de Jean Calvin, effondrement d'un chêne à la Bâtie: l'actualité récente l'a montré, les arbres situés en ville de Genève souffrent souvent d'un vieillissement marqué et de la pollution. Causé par un manque d'entretien, le phénomène s'observe aussi dans les bois et forêts de la cité: pour y remédier, celle-ci a mis sur pied un plan de gestion des forêts. Une première à l'échelon communal.

Oui, il y a des forêts en ville de Genève. Moins que chez sa voisine lausannoise et ses 1800 hectares boisés, mais tout de même: près de 70 hectares répartis en 29 massifs trônent sur les deux rives de la cité. Principalement des chênaies à charmes ou des boisements riverains de cours d'eau. Le Bois-des-Frères et celui de la Bâtie arrivent en tête des superficies les plus vastes, avec 19 et 16 hectares. Un peu moins étendus, le bois de Châtillon et la Grande-Fin de Vessy suivent de près. Les berges des rivières qui traversent la ville ne sont pas en reste, puisqu'elles abritent le sentier des Falaises et les falaises de l'Arve. Quelques bosquets plus étriés subsistent à Cayla, au Bout-du-Monde et à Conches. Et ce n'est pas fini: vingt petits îlots boisés (moins de mille mètres carrés) se partagent le reste de la cité.

Manque d'entretien régulier

La Ville de Genève le reconnaît, ces différentes forêts n'ont pas été suffisamment entretenues ces dernières décennies. «Elles ont été un peu oubliées par le passé, alors qu'il est important de les entretenir afin de les régénérer», avoue Guillaume Barazzone, magistrat chargé de l'Environnement urbain et de la Sécurité. «Les travaux ont été faits à minima, estime Caroline Paquet, dendrologue au Service des espaces verts de la Ville (SEVE). Tout a

«Les forêts ont été un peu oubliées par le passé, alors qu'il est important de les entretenir afin de les régénérer»



Guillaume Barazzone
Conseiller administratif en charge de l'Environnement urbain et de la Sécurité

«Les alentours des centres sportifs sont effectivement assez endommagés car très fréquentés. Le sentier des Falaises est aussi en mauvais état»

Caroline Paquet
Dendrologue au SEVE



poussé sans que l'on intervienne assez régulièrement.» Les services municipaux se sont contentés d'exécuter les travaux nécessaires à la sécurité, tels que l'abattage et l'élagage des spécimens. Conséquence: les bois sont trop denses et trop âgés. La majorité des troncs sont larges, ce qui indique effectivement un âge avancé.

Et, contrairement à ce que l'on pourrait penser, une forêt trop touffue n'est pas en bonne santé: un arbre a besoin d'un minimum d'espace pour se développer. De plus, dans les forêts fortement fréquentées, le sol se tasse et offre moins d'oxygène au développement des racines et des graines. Parmi les zones les plus mal en point, les secteurs du Bois-de-la-Bâtie, du Bois-des-Frères, de Vessy et de Cayla ont déjà subi des travaux d'urgence durant l'hiver 2014-2015. «Les alentours des centres sportifs sont effectivement assez endommagés car très fréquentés, relate Caroline Paquet. Le sentier des Falaises est aussi en mauvais état.» Sur ces sites, certains arbres dépérissent, d'autres chutent.

Une obligation légale

C'est pour remédier à cette situation que la Ville, en coordination avec le Canton, a élaboré un plan de gestion des forêts s'étendant sur la période 2014-2023. Pourquoi avoir attendu jusque-là? «Il existe un plan pour le Bois-des-Frères depuis 1994», explique Caroline Paquet. Ce n'est qu'en 2000 que le règlement d'application de la Loi sur les forêts demande à ce que celui-ci soit actualisé et étendu à tous les parcs de la ville. Après de longues études, le plan est finalement avalisé par le Conseil d'Etat en janvier.

Une demande de crédit de 1,1 million de francs, actuellement étudiée en commission, vise à mettre en place sa première phase: quatre ans de travaux forestiers. Ceux-ci viseront à régénérer le peuplement des bois, à diversifier les classes d'âge des arbres, à protéger les berges et talus, à limiter les plantes envahissantes et à assurer l'entretien afin que les forêts se renouvellent en tout temps.

Les travaux auront également pour objectif d'atténuer l'impact du public sur les forêts et d'améliorer l'accueil de celui-ci. L'idée est notamment de renforcer la sécurité, au moyen d'une nouvelle méthodologie que la Direction générale de la nature et du paysage (DGNP) est en train d'élaborer: celle-ci dictera les principes d'élagage et d'abattage d'arbres situés à proximité d'équipements publics.

Une longue série d'interventions est donc prévue, dans quasi toutes les forêts de la ville. Des éclaircies sélectives permettront de rajeunir les espèces tout en favorisant les arbres de gros diamètres. Des coupes viseront à renforcer la régénération naturelle et s'accompagneront de plantations de chênes. Pour le reste, des travaux spécifiques aux différents milieux (berges, points de vue historiques, cheminements, talus, voies CFF) seront réalisés. Non par le SEVE, mais par des entreprises forestières. «L'équipement nécessaire est assez lourd, précise Caroline Paquet. Par ailleurs, notre équipe ne compte qu'un forestier-bûcheron.»

Certaines forêts devront toutefois être entretenues avec un soin particulier. Certaines sont au bénéfice d'une protection internationale, comme le bois des Frères, de la Bâtie et de Châtillon, puisqu'elles font office de réserves pour les oiseaux migrateurs. D'autres sites sont classés à l'Inventaire fédéral du paysage ou font l'objet d'une protection cantonale, qu'il s'agisse de réserves naturelles, forestières ou de berges.

Biodiversité, détente et copeaux

Lieu de développement de la biodiversité, aire de détente pour la population, stabilisateur des berges, le bois urbain revêt aussi une utilité économique une fois abattu. Transformés en plaquettes, les arbres coupés par le SEVE nourrissent les deux chaufferies à bois de la ville, celles de la crèche de Saint-Jean et du Jardin botanique. D'autres terminent leur course dans les massifs floraux, parcs et autres préaux d'école sous forme de copeaux.

